



Municipalité de Lotbinière

Initiales du maire : _____
Secrétaire-trésorière : _____

PROCÈS-VERBAL SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 18 DÉCEMBRE 2017

Séance extraordinaire du Conseil municipal de Lotbinière, tenue le dix-huitième jour du mois de décembre, l'an deux mille dix-sept à 20 h 41, au 7440 Marie-Victorin, Lotbinière.

Présences : Monsieur Guy Durand
Monsieur Philippe Jean
Monsieur Michel Landry
Monsieur Gérald Lemay
Monsieur Robert Lortie
Monsieur Sylvain Pillenière

Formant quorum, sous la présidence de monsieur Jean Bergeron, maire.

Madame Valérie Le Jeune, directrice générale & secrétaire-trésorière, participe à la rencontre à titre de secrétaire-trésorière.

Ouverture de l'assemblée

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Entente de développement culturel dans le cadre de la Stratégie maritime du Québec piloté par la MRC de Lotbinière
3. Période de questions : règlement # 178-2007 de la municipalité de Lotbinière
4. Levée de l'assemblée.

253-12-2017 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur Michel Landry,
Appuyé par monsieur Sylvain Pillenière,
Et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que soumis.

254-12-2017 Entente de développement culturel dans le cadre de la Stratégie maritime du Québec piloté par la MRC de Lotbinière

Attendu qu'il y a lieu d'avoir la possibilité de bonifier l'entente de développement culturel 2018-2020 grâce à la Stratégie maritime du Québec en réalisant un projet dédié au patrimoine culturel maritime en Lotbinière ;

Attendu que l'agente de développement culturel de la MRC de Lotbinière, Marie-France St-Laurent, déposera un avenant à l'entente culturelle de la MRC de Lotbinière afin de réaliser le projet de mise en valeur du patrimoine maritime du littoral dont le titre provisoire est « Trouver l'Étoile » ;

Attendu que la direction régionale de la Chaudière-Appalaches a confirmé la priorisation régionale du territoire de Lotbinière et un soutien de cinq mille dollars par an (5 000 \$/an) pour les trois années de l'entente triennale de développement culturel (pour un total de 15 000 \$) ;

Attendu que la MRC de Lotbinière doit investir le même contrat dans le projet culturel qui concerne exclusivement les quatre municipalités du secteur du littoral ;

Attendu que lors de la rencontre de travail des intervenants de la route des Navigateurs les 4 municipalités concernées du littoral ont confirmé leur intérêt pour appuyer financièrement ce projet, en collaboration avec la MRC de Lotbinière, en partageant équitablement la contribution requise par le promoteur ;


Il est proposé par monsieur Michel Landry,
Appuyé par monsieur Robert Lortie,
Et résolu unanimement de contribuer financièrement au partage de l'engagement financier requis par le territoire de Lotbinière avec une contribution annuelle de 1 000 \$ / an pour un total de 3 000 \$ au terme de l'entente triennale 2018-2020.


Période de questions : règlement # 178-2007 de la municipalité de Lotbinière

Un citoyen indique que ce projet représente un devoir de mémoire et consiste à un élément de ferveur de notre histoire. Celui-ci pourrait être un élément touristique considérable à promouvoir et présenter.



Municipalité de Lotbinière

Initiales du maire : 

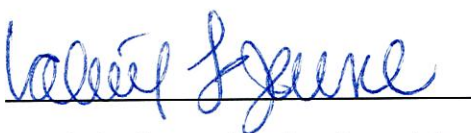
Secrétaire-trésorière : 

255-12-2017 Levée de l'assemblée

Il est proposé par monsieur Philippe Jean,
Et résolu unanimement de lever la présente séance à 20 h 53.

Constat

Par sa signature, le Maire, reconnaît qu'il approuve chacune des résolutions et conséquemment, renonce à l'exercice de son droit de veto.


Jean Bergeron, maire
Valérie Le Jeune, dir. gén. et sec.-trés.

FIN DU PROCÈS-VERBAL